

Lettre du représentant Garnier de Saintes, datée de Coutances, informant le comité de salut public des opérations militaires à mener près de Rennes, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Jacques Garnier de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Garnier de Saintes Jacques. Lettre du représentant Garnier de Saintes, datée de Coutances, informant le comité de salut public des opérations militaires à mener près de Rennes, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 436;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41656_t1_0436_0000_1;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

III.

Garnier de Saintes, représentant du peuple près l'armée des Côtes de Cherbourg, au comité de Salut public (1).

« Coutances, ce 31 du 1^{er} mois (2) (*sic*) de l'an II de la République française.

« Je me rendais à Granville pour y opérer les changements que commande le salut public, lorsque dans ma route j'ai appris, par une lettre du citoyen Pocholle, mon collègue, que les rebelles de la Vendée s'approchaient des murs de Rennes, et qu'il réclamait de prompts secours. Je me rendis hier, aussitôt à Coutances, et, de concert avec les autorités constituées, que j'assemblai, nous prîmes les premières mesures que réclamaient les circonstances.

« Je fis, aussitôt mon arrivée, battre la générale, pour connaître par moi-même l'énergie et la volonté du peuple. Vieillards, hommes et jeunesse, tout se rangea sous le drapeau de la liberté, demandant impatiemment à marcher, et j'éprouvai une douce satisfaction au cri unanime de l'enthousiasme républicain; il fut promptement affaibli par la douleur de voir 6 ou 7,000 hommes ne pouvant compter 200 fusils entre eux tous. Nous envoyâmes à Caen pour solliciter des secours et particulièrement en munitions et en armes. Là nous y devons trouver des fusils plus qu'il suffit si le désarmement s'est opéré dans la ville de Caen, et sitôt que ce renfort nous aura été envoyé, nous ferons partir les hommes les plus propres à voler au secours de Rennes, et particulièrement un bataillon du contingent, bien habillé, et n'attendant que des armes pour voler à l'ennemi.

« Nous aurions bien quelques forces disponibles dans l'étendue du département, mais j'ai senti tout le danger d'aller démunir des côtes qui ne sont même pas assez garnies et qui, en présence des îles anglaises, peuvent être attaquées d'un jour à l'autre.

« Sitôt que nos secours nous seront arrivés, je vous ferai connaître les dispositions que nous aurons concertées, et les renforts que nous aurons fait marcher vers Rennes.

« Pour connaître plus la situation de Rennes et des mouvements de l'ennemi, j'ai fait partir un commissaire pour nous rendre compte de tout ce qui se passe, et j'ai arrêté que jusqu'à nouvel ordre il y aurait, de trois lieues en trois lieues, des volontaires en réquisition pour me transmettre les nouvelles et me mettre en mesure d'agir suivant les dispositions qu'elles nécessiteront.

« Je vais requérir tous les citoyens armés de l'intérieur des campagnes qui ne sont pas employés au service journalier des côtes.

« Salut et fraternité.

« GARNIER DE SAINTES. »

IV.

Jean-Baptiste Le Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, au comité de Salut public (1).

« Valognes, le 3^e jour de la 1^{re} décade du second mois, de l'an II de la République, à minuit.

« En passant ici pour me rendre à Cherbourg, je reçois une dépêche du procureur général syndic du département de la Manche, qui me transmet plusieurs pièces, entre autres copie d'une lettre du général Vergnes au général Peyre, en date du 2 du second mois, dont je vous envoie duplicata. Vous serez convaincus de plus en plus de l'urgence nécessaire qu'il y avait d'envoyer dans l'Ille-et-Vilaine des forces aussi promptes que bien organisées.

« Tout est ici fort tranquille. Je me rends à Cherbourg. J'attends de mon collègue Garnier, des nouvelles ultérieures de Rennes.

« LE CARPENTIER.

« P.-S. Je vais mettre en état de réquisition tous les chevaux de luxe, et tirer des contingents les hommes les plus propres à monter à cheval. Nous avons assez d'infanterie, et nous ne pouvons avoir trop de cavaliers. »

Copie de copie (2).

Vergnes, général de brigade et chef de l'état-major de l'armée, au général divisionnaire Peyre, à Coutances.

« Au quartier général de Rennes, le 2 du 2^e mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Vous désirez sans doute, mon général, savoir la suite des mouvements de nos ennemis. J'ai appris cette nuit qu'ils avaient abandonné leurs desseins sur Châteaubriant et qu'ils s'étaient portés sur Château-Gontier. L'adjoint Letournon m'écrit de Laval que Château-Gontier est pris, et qu'il s'est porté lui-même avec 15 cavaliers jusqu'à une lieue de Château-Gontier, où il a eu une petite affaire avec l'avant-garde des rebelles. Il m'assure qu'ils ont 10,000 hommes d'infanterie et 500 de cavalerie : on peut se fier à son rapport. Il craint pour Laval où il est avec 300 hommes seulement. Le département de la Mayenne l'a requis de se replier, s'il y est forcé, sur Mayenne, où il n'y a aucune force et où il serait loin de tout secours. Je lui dépêche un courrier pour lui ordonner de se replier sur Vitré, qui peut se défendre, et où je dirige le peu de forces que j'ai ici. Vous voyez, mon général, que la marche des secours qui nous viennent de la Manche ne doit pas être retardée. Je pense seulement qu'il serait bien intéressant qu'un général expérimenté les dirigeât, les réunît et les opposât à la marche progressive des

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.

(2) Il y a là une erreur évidente. Le mois révolutionnaire ne comptant que trente jours, il faut lire le 1^{er} jour du 2^e mois.

(1) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.

(2) Archives du ministère de la guerre, armée des Côtes de Cherbourg, carton 5/17, liasse 2.